

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 JUIN 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Madame SONNERY, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame BOULIN-BARDET, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur BLANC à Monsieur GUEUR
Madame KREUTER CHADENAS à Madame SEYTIER
Madame ARBORE à Madame FALCON

Le quorum est atteint.

Madame Laure BARBISIO est désignée secrétaire de séance.

**2026.06.16 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À
L'ASSOCIATION AMBÉRIEU MARATHON.**

(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 7.5.3 Subventions

La ville d'Ambérieu-en-Bugey a accueilli, pour la première fois, le départ et l'arrivée de la manifestation « La Ronde des Grangeons » en centre-ville, sur la place Marcelpoil rénovée et sur la place Jules Ferry.

Cette manifestation sportive, organisée sur deux jours le week-end du 06 et 07 septembre 2025, propose différentes épreuves de course à pied de type trail ainsi que de la marche nordique, comprenant notamment la Ronde des Kids, la Ronde Express, la Ronde des Grands Grangeons et la Ronde du ramequin.

L'édition 2025 a rassemblé plus de 1 000 coureurs et plus de 1 200 marcheurs lors de la marche festive historique de 15 kilomètres, confirmant le succès grandissant de cet événement. De nombreux bénévoles et partenaires locaux sont mobilisés pour accueillir en toute sécurité les participants.

Cette manifestation contribue à la promotion de la pratique sportive pour tous les âges et permet ainsi de sensibiliser à l'importance de l'activité physique dans la vie quotidienne.

Le nouveau départ en centre-ville a été particulièrement apprécié, créant un véritable rendez-vous de convivialité et d'animation en centre-ville pour les habitants et les visiteurs.

Dans ce contexte, et afin de soutenir l'association Ambérieu Marathon dans l'organisation de la « Ronde des Grangeons », la ville souhaite lui attribuer une subvention exceptionnelle.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer à l'association Ambérieu Marathon une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 euros au titre de l'année 2026.

La Commission Municipale **Services Ressources**, lors de sa séance en date du **04 juin 2026** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

1. **DE VALIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association Ambérieu Marathon pour l'année 2026.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 17 JUIN 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Laure BARBISIO
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20260615-2026_06_16-DE
Date de télétransmission : 17/06/2026
Date de réception préfecture : 17/06/2026